

Monsieur Maire,

Je me permets d'intervenir sur le projet de PADD que vous allez soumettre au vote de cette assemblée car ce document bien que très flou masque une réalité qui l'est beaucoup moins et il va dessiner les grandes évolutions de notre ville pour les 15 prochaines années, aussi :

1. Nous avons étudié attentivement les versions successives du document qui nous ont été proposées, il y en a eu 4 je crois en un mois et ce n'est pas très sérieux
2. deux de mes collègues M.L ASSENAT et J. MONTAGARD ont participé à la commission d'urbanisme
3. avec le **Collectif Tous pour Sète**, nous avons animé récemment un débat public à la salle Georges BRASSENS, le nombre de personnes présentes dans la salle atteste de tout l'intérêt que la population sétoise attache à ce projet, la presse d'ailleurs est unanime pour relayer ce besoin d'information et de concertation.

Contrairement à nous, ce débat public, vous n'avez pas osé le mener.

La concertation avec les sétois reste à faire.

C'est tout de même la première action à entreprendre si l'on veut un minimum de transparence par rapport aux choix de développement qui vont impacter profondément la population sétoise

Nous l'avons fait, certes avec de modestes moyens, mais cela a permis de nous rendre compte combien les sétois présents étaient inquiets des orientations que vous prenez : **à savoir tout pour l'immobilier** en faisant abstraction presque totalement de l'économie et donc de l'emploi.

Ils ne sont pas dupes, vous martelez que l'augmentation du nombre d'habitants devrait engendrer des recettes fiscales, soit, mais force est de constater que pour l'instant, malgré les nombreux permis accordés et réalisés cela n'a pas eu le résultat escompté bien au contraire.

Pour ce qui concerne la commission d'urbanisme, elle a démontré le peu de sérieux de votre document.

Le 27 octobre dernier, vous nous présentiez une projection faisant état d'une production de 4000 résidences principales en 10 ans.

Lors de cette commission vous avez dit que le chiffre était revu à la baisse à 1400 résidences principales en 7 ans. Pourquoi ? On ne le saura pas.

Ensuite lors de l'envoi officiel de la convocation pour ce conseil : tout chiffre avait disparu (erreur informatique paraît-il : Bizarre)

En catastrophe, notre secrétariat a dû retirer le 21 novembre une nouvelle mouture où des corrections apparaissent de ci, de là avec notamment un nouveau chiffre de 1450 résidences principales en 7 ans.

On croirait le cours de la Bourse actuellement et cela paraît tout aussi irrationnel !

Monsieur le maire, vous dites que vous travaillez sur ce document depuis 3 ans et au dernier moment les chiffres fluctuent.....et même disparaissent.

Ce n'est pas sérieux !

Sur l'entrée Ouest par exemple, vous parliez de 500 logements et dans la ZAC - Est, déjà opérationnelle grâce à la révision du POS que vous avez initiée en 2005, il est question de 1200 logements neufs. Ces chiffres maintenant ont disparu.

Nous pensons qu'il y a deux raisons à cela. :

La première c'est que vous préférez, tactiquement, entretenir le flou : afin que nos concitoyens ne connaissent pas vos véritables intentions

La deuxième c'est que 500 + 1200, cela fait 1700 soit plus que l'objectif de 1450 logements supplémentaires que vous prévoyez dans les 7 ans à venir.

Conclusion : Vous disposez d'ores et déjà d'une potentialité de faire réaliser ces 1700 logements. Alors pourquoi ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation ?

En fait vous êtes en train de tromper les sétois. En effet quand on regarde votre schéma de la page 6, on remarque de façon tout à fait explicite en haut, à droite de ce document que l'extension de la ville va se faire sur le secteur de Cayenne et donc que cela se rajoutera aux 1700 logements déjà prévus par les documents d'urbanisme actuels.

Nous sommes très loin de ce que le législateur a voulu en instaurant la procédure de PADD :

Où est la notion de développement urbain maîtrisé ?

Où est l'utilisation économe et équilibrée de l'espace ?

Deux notions essentielles qui permettent d'asseoir le fondement du développement durable

Les textes font état de la diversité des fonctions urbaines prévoyant des capacités de constructions pour satisfaire les besoins présents et futurs en matière d'habitat, mais aussi d'activités économiques, commerciales ainsi que des équipements publics en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux (ceci n'est que la reprise de l'article L121-1 du Code de l'Urbanisme)

Il y a deux points qui nous paraissent essentiels pour Sète et qui sont ou peu ou pas traités dans votre PADD. Mes collègues les développeront plus en détail mais tout de même,

la question du port est à peine évoquée si ce n'est sous l'aspect « plaisance ».

Certes le port est de compétence régionale mais il serait souhaitable que Sète qui vit depuis 4 siècles par et pour cette activité puisse émettre quelques idées en la matière.

Le problème de la circulation automobile est crucial pour Sète.

Ce constat est partagé par tous mais, faute d'une étude de circulation sérieuse, la pertinence des solutions avancées n'est pas avérée (Bd Grangent, voie de contournement Nord notamment)

Monsieur le Maire, vous allez nous dire que ce PADD est le prolongement de ce que vous aviez prévu lors de votre campagne électorale.

Effectivement mais c'était il y a 9 mois.

Depuis la donne a changé. L'immobilier s'écroule, les finances communales vont être très fortement mises à mal, la solvabilité des ménages va diminuer.....Alors cela mérite réflexion.

Le développement ne peut se faire que sur des hypothèses sérieuses et réalistes. Alors il n'y a aucune raison de se précipiter et d'ouvrir (voire brader) d'un seul coup toutes les possibilités d'urbanisation du territoire de la ville de Sète.

La première responsabilité des élus c'est d'anticiper et prévoir. Il me semble que ce que vous proposez ne va pas dans ce sens.

Nous vous proposons de différer l'adoption du PADD présenté aujourd'hui et d'engager une nouvelle réflexion tenant mieux compte de la situation actuelle. Même si nous ne partageons pas toutes vos idées et votre conception de l'évolution de la ville, nous serions présents pour participer à cette réflexion pour autant que vous nous y associeriez.

Hélène CAPMAS et Jacques MONTAGARD